Covid-19

Règles d'accueil dans les Centres œnologiques ICV

Pour limiter la propagation du virus, les consignes suivantes sont applicables pour tous nos visiteurs :

L'entrée dans nos locaux est limitée au strict indispensable.
Dépôt d'échantillons selon les procédures en vigueur dans chaque centre.

Consignes obligatoires dans les locaux ICV

- **Se désinfecter les mains avant de rentrer dans les locaux ICV**
- **Strict respect des gestes barrière** :
  - Distance minimale de 1 m entre les personnes
  - Se laver régulièrement les mains pendant votre séjour dans les locaux
  - Tousser ou éternuer dans le coude
- **Respect du nombre maxi de personnes par pièce**
- **Port du masque obligatoire**

Usage des sanitaires

Désinfection préalable et après usage, de l'abattant et cuvette des anitaires, avec une solution désinfectante (pulvérisateur à disposition).

En cas de dégustation dans les locaux ICV

N'utiliser que le matériel de dégustation qui vous sera alloué personnellement (verre à usage indivuel, ...)